

Prix de reconnaissance en environnement

Granby, le 19 avril 2021. – Avez-vous réalisé un projet à caractère environnemental qui a généré des retombées au sein de la communauté ? Vous pourriez alors soumettre votre candidature au nouveau programme des **prix de reconnaissance en environnement** mis sur pied par la Ville de Granby vous permettant de souligner vos efforts et de recevoir un prix émérite ainsi qu'une bourse. Ce nouveau programme découle du Plan environnement 2020-2023, *Granby plus verte que jamais !*, et comprend un budget de 10 000 \$. Le programme prévoit une remise de prix aux deux ans.

« Je suis très heureux d'encourager et de récompenser les projets en environnement et en développement durable sur le territoire de la ville de Granby », déclare avec enthousiasme le maire de Granby, Pascal Bonin. « Nous sommes fiers de souligner ces initiatives citoyennes et de leur accorder une tribune pour les faire connaître auprès de la population ».

L'objectif des prix de reconnaissance en environnement est de rendre hommage aux citoyennes et aux citoyens, aux organismes sans but lucratif, aux commerces, aux industries ainsi qu'aux institutions d'enseignement de Granby qui ont contribué de façon exceptionnelle à la collectivité et au rayonnement de leur milieu par leur engagement et leurs réalisations en matière d'environnement et de développement durable.

Les prix de reconnaissance sont offerts dans les six catégories suivantes :

1. Relève jeunesse (12 à 17 ans) ;
2. Citoyenne écolo ou citoyen écolo (18 ans et plus) ;
3. Mon École durable (par le biais d'une institution d'enseignement) ;
4. Commerce durable ;
5. Industrie durable ;
6. Organisme sans but lucratif durable.

Les membres du Comité consultatif en environnement détermineront les gagnantes et les gagnants à l'aide d'une grille de sélection, puis les recommanderont au conseil municipal.

« Pour chaque catégorie, les gagnantes et les gagnants recevront une bourse de 1 000 \$ ainsi qu'une œuvre d'art d'un artiste granbyen ou d'une artiste granbyenne d'une valeur approximative de 500 \$ », indique Catherine Baudin, conseillère municipale responsable des dossiers environnementaux.

Pour soumettre votre candidature, nous vous invitons à consulter notre site Web au granby.ca, toutes les modalités y seront présentées sous peu. La date limite pour déposer la

totalité des documents est le 20 août 2021 à 16 h 30. Les gagnants et gagnantes seront connus le 4 octobre 2021.

- 30 -

Source : Serge Drolet
Division environnement
450 776-8229